

BulletinFrancoPaix

UQÀM



CHAIRE **RAOUL-DANDURAND**
EN ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DIPLOMATIQUES

Centre FrancoPaix

Vol. 7, n° 3

MARS 2022



Les entreprises occidentales face aux risques géopolitiques : l'exemple du Sahel

Camille André

Nouvelles et annonces

PAGE 8



Les entreprises occidentales face aux risques géopolitiques : l'exemple du Sahel

Camille André

CAMILLE ANDRÉ

Docteur en géographie, mention
géopolitique (Paris 8 — Institut
français de géopolitique)

Prix de thèse 2021 du Centre français
de recherche sur le renseignement



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Au Sahel, la crise sécuritaire est avant tout une catastrophe humanitaire :

les pertes humaines continuent d'augmenter, le nombre de déplacés explose et les crises politiques se multiplient.

À l'accumulation des crises s'ajoute une débâcle économique.

Les échanges sont perturbés par les sanctions et les entraves à la circulation. Pour les entreprises étrangères, faire face aux risques relève du casse-tête, et l'anticipation n'est pas toujours possible.

Ainsi, les entreprises étrangères doivent faire face à des risques sécuritaires, politiques, et de dommage à la réputation.

De même, la montée d'un sentiment anti-français nuit aux activités des opérateurs. Camille André analyse comment les entreprises gèrent ces risques pour pouvoir continuer leurs activités.

Attaques à l'explosif, assauts, prises d'otages, enlèvements, attentats de grande ampleur : ces modes opératoires des groupes armés rythment le quotidien sahélien. Les populations locales et les forces armées sont perçues comme les principales victimes de la détérioration sécuritaire, effective depuis le début des années 2010. Mais les entreprises subissent, elles aussi, l'impact de ce conflit.

Les prises d'otages d'Arlit, au Niger, contre le groupe Areva en septembre 2010 ou d'In Amenas, en Algérie, en janvier 2013 contre le consortium Sonatrach-BP-Statoil ont marqué les esprits et étaient d'ores et déjà annonciatrices d'une dégradation sécuritaire. Depuis, les acteurs économiques ont été contraints de s'adapter, de reconsidérer certaines de leurs opérations, de mieux évaluer les risques géopolitiques.

Au Sahel, les incidents armés suivent une stratégie de guérilla, de contrôle ou d'expansion territoriale selon les zones contrôlées ou convoitées par les groupes armés. Leurs attaques sont donc déterminées par leurs objectifs et tournées à l'encontre de cibles humaines ou physiques. Ces incidents relèvent de modes d'action spécifiques qui diffèrent selon les protagonistes. Conséquemment, les menaces sur les entreprises peuvent varier en fonction de l'acteur (djihadistes, criminels, milices). Elles résultent de logiques d'acteurs, de territoires, de stratégies ; celles des groupes armés, mais aussi celles des forces armées régulières qui tentent de les contrer. Une fois ces différents paramètres étudiés et maîtrisés, la compagnie est en mesure d'anticiper le risque et de s'en prémunir.

La multifactorialité des problématiques sahéliennes complique d'autant plus la tâche des entreprises ; particulièrement des directions sûreté, mises sur pied pour répondre à l'augmentation des risques géopolitiques, mais aussi pour correspondre à l'obligation légale des

entreprises occidentales d'assurer la sécurité de leurs effectifs. En effet, compte tenu des obligations juridiques et morales de protection de leurs salariés, les acteurs occidentaux doivent témoigner d'une connaissance approfondie des contextes opérationnels afin de mettre en place ou de renforcer leurs mesures de sûreté¹. Sur ce dernier point,

Barbara Loyer, chercheuse au sein de l'Institut français de géopolitique, a catégorisé trois types de risques pour une entreprise : l'intégrité des personnes, la continuité d'activité, la réputation de l'organisme². Ces différents risques relèvent principalement du contexte d'opération qui fait peser sur les entreprises des risques sécuritaires (1), politiques (2) et de dommage à la réputation (3). Les menaces politiques et réputationnelles, si elles sont violentes, peuvent avoir des incidences sécuritaires. Cet article met en lumière les risques auxquels sont confrontées les entreprises occidentales opérant au Sahel.

Les entreprises face aux risques sécuritaires

Au Mali et au Burkina, les entreprises nationales comme étrangères ont été plusieurs fois la cible des groupes armés. Dès mai 2013, la Banque malienne de solidarité a été attaquée à la voiture piégée à Kidal. En mai 2016, deux entreprises françaises, Orange Mali et SOGEA SATOM, ont été prises pour cibles dans la région de Tombouctou³. En 2017, les travaux sur l'axe Léré-Tombouctou ont été stoppés après une attaque ayant visé la société SATOM. En mars 2018, le chantier du barrage de Djenné a été interrompu après un incident⁴.

Les principaux risques concernant les effectifs humains et les infrastructures sont communs à toutes les entreprises opérant dans des contextes difficiles : délabrement des locaux ou des infrastructures, attaques, embuscades, agressions et assassinats

de collaborateurs, prises d'otages, kidnappings...

Les kidnappings présentent des incidences importantes, car ils sont au croisement des trois types de risques (humain, activité, réputationnel) auxquels s'ajoutent des répercussions financières et juridiques. Les personnels occidentaux, expatriés ou en voyage d'affaires, sont davantage visés du fait de leur valeur monétaire et du poids médiatique de leur enlèvement.

Certaines activités économiques sont confrontées à des menaces singulières en fonction du domaine d'activité de l'entreprise et de son implantation géographique. Les enjeux sécuritaires diffèrent entre des hôteliers, des pétroliers ou des acteurs de la logistique. Aussi, les hôteliers considèrent qu'une des plus graves menaces au Sahel réside dans l'usage de tirs de mortiers sur leurs infrastructures⁵ ou même de prises d'otages, à l'instar des événements du Radisson Blu à Bamako en novembre 2015 où des djihadistes ont attaqué un hôtel puis pris en otage cent-soixante-dix personnes. Cette attaque, revendiquée par Al Mourabitoune, a fait au moins vingt-sept morts⁶. Les pétroliers, pour leur part, sont principalement visés par la piraterie, notamment sur les convois maritimes et les plateformes pétrolières offshore, ainsi que par les mouvements insurrectionnels tels que le *Movement for Emancipation of the Niger Delta* (MEND), actif au Nigeria.

L'usage d'engins explosifs improvisés (EEI) par les groupes armés constitue également l'un des principaux risques pour une entreprise. Certains corridors routiers ou ferroviaires traversent désormais des zones d'influence des mouvements djihadistes qui utilisent fréquemment des EEI. Ces armes font donc peser de fortes menaces sur les effectifs humains, matériels et la continuité d'activité. Lorsque les groupes armés djihadistes utilisent des EEI, ils visent principalement les forces de défense et de sécurité (locales et alliées). Celles-ci ont été ciblées à cent-treize reprises en 2020⁷

dans les trois pays du Sahel central. Les mesures sécuritaires mises en place par les États contribuent à faire des forces de sécurité des victimes désignées puisque les mesures d'escorte et d'ouverture de routes les placent en premières positions des convois civils. Les transports commerciaux ou civils peuvent être délibérément visés ou n'être que l'objet de dommages collatéraux, activant par leur poids des EEI ne leur étant pas destinés ou tombant dans une embuscade visant des militaires ouvrant la voie. Les engins explosifs sont également utilisés afin d'isoler certaines localités, notamment par le biais du dynamitage de ponts⁸. La région de Gao et le nord du Burkina ont plusieurs fois fait les frais de cette stratégie, isolant la population et rompant les chaînes d'approvisionnement.

Les zones dites *périphériques*, car situées loin du pouvoir central, sont problématiques en raison du développement croissant de l'insécurité. Cela a contraint les acteurs économiques à renforcer la sécurisation des sites et des effectifs (rendant l'exploitation plus contraignante et moins rentable), à réduire la voilure de leurs activités ou à se retirer, à l'instar du groupe indien Balaji, exploitant du gisement d'or d'Inata, qui quitta le Burkina en septembre 2019⁹. Les sites miniers font partie des cibles privilégiées des groupes armés djihadistes au Sahel, notamment au Burkina Faso (régions du Nord, du Sahel, du Centre-Nord et de l'Est). L'emplacement des mines, au cœur de régions à risque, et l'isolement de ces structures expliquent en partie la ligne de mire dans laquelle elles se retrouvent. Les nombreuses allées et venues des employés pour se rendre sur site accroissent ces vulnérabilités.

Cinq incidents majeurs sont ainsi à souligner entre avril 2015 et janvier 2019 : l'enlèvement d'un employé roumain de *Pan African Minerals* à Tambao (avril 2015 par Al Mourabitoune), les kidnappings de trois individus indien, sud-africain et burkinabè près de la mine d'or d'Inata (septembre 2018), puis l'attaque de son poste de sécurité (1 mort, octobre 2018), l'attaque du site



« Les sites miniers font partie des cibles privilégiées des groupes armés djihadistes au Sahel. »

minier de Tiabongou suivi de l'enlèvement et du meurtre d'un ressortissant canadien (janvier 2019 par l'EIGS). L'assaut contre le convoi de la société minière canadienne SEMAFO, à Boungou, dans l'est du Burkina Faso en novembre 2019 a confirmé le ciblage et la vulnérabilité des acteurs de ce secteur. Cette embuscade a fait une quarantaine de morts parmi les employés. La SEMAFO a temporairement suspendu ses activités le temps de se pencher sur les options de sécurisation des axes routiers. La réouverture du site a été progressive à partir de février 2020. Le groupe a cependant réduit ses activités d'extraction et choisi d'acheminer une partie de ses effectifs par voie aérienne afin d'éviter les risques liés à la circulation terrestre. La junior¹⁰ du secteur minier SEMAFO est sortie fragilisée de cet incident. Si bien qu'en juillet 2020, la compagnie annonçait son incorporation au sein de la société Endeavour pour 585 millions d'euros¹¹.

Les entreprises face aux risques politiques : l'exemple du Mali

Le contexte politique, en ce qu'il peut être générateur de violences et d'instabilité, est à considérer pour anticiper la dégradation des contextes d'opération des entreprises. Là encore, les mutations politiques ont des impacts sur l'intégrité physique des personnes, la continuité d'activité et la réputation de l'organisme. Face aux événements politiques et aux risques associés, les acteurs économiques disposent d'une faible marge de manœuvre. Le risque politique est multi-

forme : instabilité générale peu propice aux marchés; manifestations violentes envers les infrastructures et les employés; changement de stratégies à la tête des États; conflit ouvert entre un gouvernement et un acteur économique; processus électoraux violents; grèves, revendications sociales, économiques, politiques entraînant l'immobilisation du pays et un recours croissant à l'économie informelle.

Les contextes politiques des pays sahéliens sont troublés et connaissent un regain d'instabilité et de prises de pouvoir militaires. Pour ne parler que du cas malien, Ibrahim Boubacar Keïta a, dès 2018, été fragilisé par une réélection contestée, et la perte du soutien de figures majeures de la société civile et religieuse. Les élections législatives de mars-avril 2020 et le mouvement de contestation populaire lié à des allégations de fraude, inédit par son ampleur, ont constitué un point de rupture. Dès lors, on a assisté à une occupation fréquente de l'espace public, à une remise en cause des institutions maliennes et à une défiance croissante à l'égard du politique.

Début juin 2020, une coalition issue de la société civile menée par l'imam Dicko a exigé la démission du président Keïta et du gouvernement de Boubou Cissé. Les motifs de contestation s'inscrivent dans une situation ancienne d'instabilité et de dégradation des conditions socio-économiques, mais ils sont réactualisés et amplifiés par la crise scolaire, le résultat des élections législatives et l'enlèvement du chef de l'opposition, Soumaïla Cissé, par le GSIM

dans le centre du pays en avril 2020. La contestation populaire menée par plusieurs coalitions politiques et mouvements de la société civile était restée pacifique. Entre les mobilisations du 5 et du 19 juin 2020, l'augmentation du nombre de manifestants a témoigné d'un élargissement de la base, par le nombre et par le ralliement de nouvelles villes comme Sikasso, Kayes ou Tombouctou, bien au-delà de la capitale Bamako¹². Les tensions et mobilisations politiques¹³ se sont poursuivies, continuant de creuser l'écart entre l'exécutif et la population et conduisant au coup d'État militaire d'août 2020¹⁴.

”

« Les contestations civiles à l'encontre des entreprises constituent une action politique non négligeable et sont à visées économiques, sociales, ou en réaction à la politique extérieure des États. »

Les mobilisations populaires étalées sur plusieurs mois et le coup d'État militaire d'août 2020 n'ont pas été sans conséquences sur les acteurs économiques, en particulier français. Avec la montée d'un sentiment anti-français très présent au sein des manifestations organisées par l'opposition (M5-RFP) en juin 2020, certaines entreprises ont systématiquement fermé leurs bureaux pour permettre à leurs employés de rentrer chez eux avant les manifestations. Cela permettait de pallier les risques de prise à partie des salariés au sein des bureaux ou lors de leurs trajets.

La sécurité des bâtiments a été renforcée pour limiter le risque de dégradation des infrastructures : dissuasion, anonymisation des bâtiments, fermeture de boutiques.

Par ailleurs, le coup d'État et les décisions de la CEDEAO à l'encontre du Mali (fermeture des frontières terrestres et aériennes, sanctions économiques...) ont eu des incidences sur la vie économique de manière plus générale. Les frontières ont été fermées pendant près d'une semaine et seuls les produits de première nécessité ont pu transiter. De nombreuses livraisons ont ainsi été bloquées dans les ports de Dakar et d'Abidjan et ont engorgé le réseau logistique.

Pour un groupe français tel que Bollore Transport & Logistics, le coup d'État et les sanctions de la CEDEAO se sont traduits par d'importantes pertes financières. Outre les frais supplémentaires de stationnement des marchandises dans les ports à la charge du transporteur, certains clients ont décidé de se tourner – entièrement ou en partie – vers le secteur informel. Ces acteurs informels du transport et de la logistique versent des commissions officieuses pour accélérer les passages aux frontières ou le dédouanement des marchandises, ce qu'une entreprise française soumise à l'application de la loi Sapin 2¹⁵ ne peut pas se permettre. L'instabilité politique conduit ainsi à un recours croissant à l'économie informelle, à une perte de confiance des investisseurs et à une diminution des projets économiques¹⁶.

En janvier 2022, la CEDEAO a imposé de nouvelles sanctions à l'encontre du Mali en raison de l'annonce du maintien au pouvoir de la junte jusqu'en 2026, date de l'organisation des prochaines élections présidentielles. Parmi ces sanctions : la fermeture de ses frontières avec le Mali et la suspension des échanges commerciaux¹⁷.

Le risque de dommages à la réputation d'un organisme : la progression du french bashing en Afrique de l'Ouest

Moins géopolitique, le risque de dommages à la réputation d'un organisme est néanmoins crucial pour une entreprise. Subjectif, mais bien réel, il émerge essentiellement de l'opinion publique (locale, nationale, mondiale, groupes d'activistes) de plus en plus investie dans la gestion des affaires économiques. Les contestations civiles à l'encontre des entreprises constituent une action politique non négligeable et sont à visées économiques, sociales, ou en réaction à la politique extérieure des États.

L'étude des manifestations au Mali, au Niger et au Burkina Faso démontre une forte augmentation des revendications contre des entreprises : entre janvier 2013 et décembre 2020, une quinzaine de mobilisations et de grèves à l'encontre de compagnies présentes au Sahel central se sont déroulées. Sur les quatorze recensées contre des opérateurs économiques, onze ont eu lieu au Niger et neuf d'entre elles ont ciblé directement l'entreprise française Areva (ex-Orano) entre 2013 et 2015. Elles s'inscrivent dans le contexte de renégociation des contrats entre Areva et l'État nigérien.

Des manifestations régulières ont eu lieu contre les sites miniers, comme en témoigne la mobilisation violente à Namissiguima (Burkina) contre l'implantation de la société minière canadienne True Gold au premier semestre 2015. Les protestataires ont incendié des machines, des véhicules et du matériel d'exploitation. Au Mali, dans la région de Kayes, des manifestations et des blocages routiers ont été organisés afin de protester contre l'exploitation du gisement

d'or de Fekola exploité par la compagnie canadienne B2Gold. Des manifestants ont bloqué les axes menant à Fekola, empêchant la circulation des véhicules de la mine. Ces mobilisations, pour certaines violentes, comportent des risques pour la sécurité des employés, des infrastructures ainsi que pour la continuité d'activité.

Par ailleurs, il existe une possibilité de chevauchement des contextes politiques intérieurs et extérieurs des États conduisant à des scènes d'une extrême violence. La publication de caricatures du prophète Mahomet par le journal *Charlie Hebdo* a par exemple eu de fortes répercussions au Niger. En réaction à la participation du président nigérien Mahamadou Issoufou à la marche républicaine de Paris en janvier 2015, des citoyens nigériens ont manifesté dans de nombreuses villes (Zinder, Niamey, Agadez, Maradi, Toumo), s'insurgeant contre le soutien indirect de leurs autorités aux caricatures qu'ils jugeaient humiliantes et contraires à l'Islam. À Zinder, les manifestations ont fait quatre morts et une cinquantaine de blessés. Le centre culturel français et plusieurs églises y ont été incendiés; des bâtiments publics ont été vandalisés tandis que de nombreux commerces ont été pillés dont ceux d'Orange ou du PMU.

La dégradation de l'image de la France au Sahel entraîne des répercussions sur les entreprises françaises. Au Sénégal, par exemple, les principales infrastructures du pays sont gérées par de grands groupes français comme Eiffage, Suez, Total ou Orange. Une partie de la population sénégalaise conteste de plus en plus cet état de fait à travers des manifestations contre le projet de train express régional reliant Dakar au quartier d'affaires de Diamniadio¹⁸ (les groupes Eiffage, Engie, Thalès, Alstom, SNCF, RATP sont impliqués dans le projet), Orange ou les centres commerciaux Auchan.

L'omniprésence des entreprises françaises engendre l'apparition et la mobilisation

de mouvements revendiquant la souveraineté économique et la non-ingérence étrangère. Deux mouvements se distinguent sur le territoire sénégalais : Urgences panafricanistes et le Front pour une révolution anti-impérialiste populaire et panafricaine (FRAPP).

En 2017, le FRAPP fédère quatre mouvements de la société civile et lance le mouvement « France dégage ». Le mouvement s'est particulièrement mobilisé contre Orange¹⁹ (boycott à l'été 2020 après la hausse de certains abonnements mobiles) et contre le groupe Auchan, qui a implanté une trentaine de magasins²⁰ entre 2015 et 2019²¹. Une initiative particulière s'est créée sous le nom de « Auchan dégage » afin de lutter contre l'implantation de l'enseigne, accusée de *dumping*, et la remise en cause de la manière traditionnelle de consommer au Sénégal, via des producteurs locaux sur les marchés.

”

« La dégradation de l'image de la France au Sahel entraîne des répercussions sur les entreprises françaises. »

Ces différents mouvements ont contribué à nourrir les critiques envers l'État français et ses acteurs économiques. Partant de ce constat, on observe une instrumentalisation politique du sentiment anti-français depuis les élections présidentielles de 2019. En mars 2021, Ousmane Sonko, candidat antisystème et principale figure d'opposition au président Macky Sall, est arrêté à la suite d'accusations de viol. Cela déclenche d'importantes manifestations

dans le pays, en particulier à Dakar²². Les troubles font une dizaine de morts, plusieurs centaines de blessés et de nombreux dégâts matériels. Auchan, Eiffage, Total et Orange sont prises pour cibles (dégâts, vols, pillages) par les manifestants. Vingt-quatre stations-service du groupe Total sont endommagées, ainsi que de nombreux kiosques et boutiques Orange, et vingt-quatre magasins Auchan (sur trente-trois)²³. Il s'agit de la première fois en Afrique de l'Ouest qu'un événement de pure politique intérieure déclenche l'attaque d'intérêts français.

Comme au Sénégal, des mouvements se structurent au Mali, au Burkina Faso et dans une moindre mesure au Niger. Au Mali, les revendications anti-françaises sont essentiellement urbaines et sudistes. Elles se sont multipliées depuis 2016-2017 et sont, jusqu'à présent, surtout dirigées contre l'opération militaire française Barkhane. Trois principaux mouvements ont émergé : Yerewolo – debout sur les remparts, le Comité de défense de la République (CDR) et le Groupe des patriotes du Mali (GPM). Ils prônent un rapprochement avec la Fédération de Russie au détriment de la coopération franco-malienne. Cette vindicte d'une partie du peuple malien contre Barkhane et la dégradation des relations diplomatiques entre les États malien et français après l'arrivée au pouvoir de la junte en août 2020, le coup de mai 2021, l'expulsion de l'ambassadeur de France fin janvier 2022, ont progressivement mené à l'annonce, le 17 février 2022, du retrait et du repositionnement des forces militaires françaises et européennes.

Vers une amplification des risques géopolitiques en Afrique de l'Ouest ?

La possible amplification des campagnes de dénigrement à l'encontre de l'État français et des entreprises hexagonales ainsi que ce futur tournant militaro-sécuritaire interrogent quant à l'augmentation des

menaces et la pérennité des activités économiques françaises au Sahel, et plus largement, en Afrique de l'Ouest.

Le retrait de Barkhane n'aura pas d'incidences immédiates et directes sur les entreprises françaises, et plus largement occidentales, opérant au Sahel puisque les militaires français n'assurent pas leur sécurité, par exemple via la protection de convois ou d'infrastructures. Pour autant,

ce futur vide sécuritaire pourra entraîner une dégradation du contexte sécuritaire et donc du contexte d'opération des entreprises qui verront les risques pesant sur les effectifs humains et matériels ainsi que sur la continuité d'activité croître.

Enfin, l'arrivée au pouvoir de militaires au Mali et au Burkina peut faire planer des menaces politiques sur les activités économiques, en particulier sur les

acteurs miniers qui anticipent déjà une renégociation des termes de leurs contrats²⁴.

¹ Il est important de préciser qu'au sein des entreprises, il existe une différence notable entre le risque de sûreté, relevant de l'acte volontaire (agression armée, enlèvement, attaque terroriste, etc.) et le risque sécuritaire (accident, catastrophes naturelles, épidémies, etc.), relevant de l'acte involontaire. Afin d'éviter la confusion, le présent article pour se référer aux « risques de sûreté » reprend l'expression « risque sécuritaire » commune dans les travaux sur le Sahel et dans le milieu professionnel.

² Barbara LOYER, *Géopolitique, méthodes et concepts*, Armand Colin, 2019

³ *Jeune Afrique*, « Mali : les routes, pommes de discorde entre le Nord et le Sud », le 9 septembre 2019

⁴ Camille ANDRÉ, Base de données recensant les incidents armés au Sahel central (janv. 2013 – avril 2021). Cette base de données a été réalisée à travers l'étude de la presse et les alertes sécuritaires reçues sur abonnement de Scutum Security First

⁵ *Risk Advisory*, « Sahel et Afrique de l'Ouest : quelles perspectives pour la menace terroriste sur les intérêts étrangers », podcast enregistré lors d'une réunion de travail, le 11 septembre 2019

⁶ *Les Échos*, « Mali : le récit de l'attaque dans l'hôtel de Bamako », le 20 novembre 2015

⁷ Camille ANDRÉ, *op cit.*

⁸ *Sahel Intelligence*, « Mali : un pont détruit par des hommes armés non identifiés dans la région de Mopti », le 9 juillet 2020

⁹ *La Tribune Afrique*, « Burkina Faso : le gouvernement dans le dur après la débâcle du groupe minier Balaji », le 30 septembre 2019

¹⁰ Une junior fait référence à une compagnie minière dont les activités se résument à l'exploration du gisement et qui n'a pas nécessairement les capitaux pour la production.

¹¹ *Jeune Afrique*, « L'industrie aurifère burkinabè, championne de la résilience », le 12 juin 2020

¹² *Le Point*, « Mouvement anti-IBK : ce qu'on en dit hors de Bamako », le 22 juin 2020

¹³ Camille ANDRÉ, Base de données recensant les manifestations politiques au Sahel central (janv. 2013 – août 2020). Cette base de données a été réalisée à travers l'étude de la presse et les alertes sécuritaires reçues sur abonnement de Scutum Security First

¹⁴ *Le Monde Afrique*, « Le gouvernement malien poursuit les mesures et nomme neuf juges à la Cour constitutionnelle », le 8 août 2020

¹⁵ Depuis 2016, l'État français via la loi Sapin 2 exige des entreprises de lutter contre la corruption et le trafic d'influence. Les entreprises ont une obligation de moyens, mais aussi de résultats.

¹⁶ Camille ANDRÉ, « Bolloré Transport & Logistics face au risque géopolitique au Sahel central (janvier 2013-mai 2021). Analyse spatiale, quantitative et des jeux d'acteurs : l'apport de la méthode géopolitique à la compréhension des contextes d'opération dégradés », thèse de doctorat, sous la direction de Barbara Loyer, Institut français de géopolitique, décembre 2021

¹⁷ *France24*, « La Cédéao adopte des sanctions "très dures" contre la junte au pouvoir au Mali », le 9 janvier 2022

¹⁸ *Le Point*, « Sénégal - TER : un train pas comme les autres », le 16 janvier 2019

¹⁹ *Le Monde Afrique*, « Au Sénégal, Orange face à la fronde de ses abonnés », le 30 juillet 2020

²⁰ *Jeune Afrique*, « Distribution : Auchan augmente ses chiffres de 152 % en Afrique », le 12 mars 2019

²¹ *Jeune Afrique*, « Auchan accélère au Sénégal », le 23 octobre 2017

²² *Le Monde Afrique*, « Au Sénégal, les violences ont cessé mais la crise perdure », le 15 mars 2021

²³ *Le Monde Afrique*, « Au Sénégal, une colère antifranaise très ciblée », le 25 mars 2021

²⁴ *Le Monde Afrique*, « Comment les miniers s'adaptent aux coups d'Etat en Afrique de l'Ouest », le 3 février 2022

NOUVELLES ET ANNONCES

→ Événement

Le **24 mars à 12h30**, à l'occasion de la série d'activités célébrant les 25 ans de la Chaire Raoul Dandurand, le Centre FrancoPaix organise la table ronde « Bilan et avenir des opérations de paix » qui proposera une rétrospective sur l'évolution depuis 25 ans du rôle des missions de paix, en particulier sur les théâtres francophones africains. Marie-Eve Desrosiers (Université d'Ottawa), Sarah-Myriam Martin-Brûlé (Université Bishop's), Alassane Ndiaye (OIF), Maxime Ricard (IRSEM) et Jonathan Sears (Collège Menno Simons) participeront à cet événement animé par Bruno Charbonneau.

[Pour vous inscrire](#)

→ Bruno Charbonneau,

Adib Bencherif, Niagalé Bagayoko et Adam Sandor ont participé le 11 mars à un atelier sur « l'appui à la sécurité et au renforcement des capacités en Afrique ». [Un événement organisé par le Réseau d'analyse stratégique](#)

→ À écouter

La table ronde sur les « coups d'État en Afrique » du 15 février est disponible sur [Youtube](#) et au [Balado](#) de la Chaire. En complément de notre double bulletin de janvier-février, vous pourrez y retrouver les discussions entre plusieurs auteurs du numéro et des spécialistes, sur les causes et les impacts de ces interventions militaires en politique.

→ Marc-André Boisvert

a publié [un texte](#) dans le cadre des chroniques internationales de *La Presse* sur les dynamiques de coups d'État qui ont marqué le continent africain ces trois dernières années.

→ Tatiana Smirnova

est intervenue auprès de [Foreign Policy](#) pour commenter l'impact du conflit ukrainien sur les relations entre la Russie et les États africains. La chercheuse a également accordé [une entrevue](#) au quotidien espagnol *El País* sur le même thème.

→ Bruno Charbonneau

est revenu sur les liens du Mali avec la Russie et les effets que pourrait avoir la guerre en Ukraine sur cette relation, dans un article publié le 14 mars en [français](#) et en [anglais](#) par Options politiques. Le chercheur a aussi commenté la position des forces canadiennes au Sahel vis-à-vis du retrait de l'opération française Barkhane, [dans un article](#) du *The Globe and Mail* paru le 17 février. Et il a été cité, avec Marc-André Boisvert, dans [l'article](#) de *La Presse* « Burkina Faso, une région minée par l'instabilité » du 26 janvier.

→ Maxime Ricard

a modéré un « Petit-déjeuner Afrique IRSEM » avec la Dr. Denia Chebli le 18 mars sur le thème des rapports de pouvoir au Nord Mali. En association avec l'AFD et le MEAE en France, il a co-organisé une série de trois conférences sur les crises au Sahel (chatham house rule), sur les thèmes du jeu des armées, des crises démocratiques et du nationalisme.



ÉQUIPE ÉDITORIALE

CO-RÉDACTEUR EN CHEF

Bruno Charbonneau

Directeur du Centre FrancoPaix

Professeur titulaire, Collège militaire royal de Saint-Jean

CO-RÉDACTRICE EN CHEF

Tatiana Smirnova

PhD, Postdoctorante, Centre FrancoPaix

RÉVISION

Yvana Michelant-Pauthex

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

Adib Bencherif

Professeur adjoint, Université de Sherbrooke

Melchisedek Chetima

Professeur adjoint, Université du Québec à Montréal

Marie-Ève Desrosiers

Professeure agrégée, Université d'Ottawa

Cédric Jourde

Professeur agrégé, Université d'Ottawa

Sarah-Myriam Martin-Brûlé

Professeure agrégée, Université Bishop's

Mulry Mondélice

Professeur adjoint, Collège militaire royal de Saint-Jean

Maxime Ricard

PhD, Chercheur Afrique de l'Ouest, Institut de recherche stratégique de l'École militaire de Paris

CRÉDITS PHOTO

Photo de couverture : UN Photo / Sylvain Liechti, 2017

Photo de la page 2 : MINUSMA / Harandane Dicko, 2018

Photo de la page 8 : UN Photo / Sylvain Liechti, 2017

Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie.

CHAIRE RAOUL-DANDURAND | UQAM

C.P. 8888, Succ. Centre-Ville Montréal (Québec) Canada H3C 3P8

Tel. (514) 987-6781 | chaire.strat@uqam.ca | dandurand.uqam.ca

Retrouvez-nous sur Twitter : @CFrancopaix et @RDandurand

PARTENAIRE

